

Charte éditoriale



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt est heureuse de vous compter parmi ses fans sur la page Facebook officielle.

Cette page a été créée pour diffuser et valoriser l'actualité de la ville de Saint-Brice-sous-Forêt.

Vos commentaires, partages et publications sont les bienvenues !

Le mur et les discussions de la Page Facebook Saint-Brice-sous-Forêt (Page officielle) sont ouverts à tous. Tous sont invités à y participer, à condition de respecter certaines règles élémentaires de courtoisie.

Les échanges sur la Page font l'objet d'une modération a posteriori.

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt souhaite préserver le respect dans les échanges : si les critiques et expressions de désaccord divers ont leur place dans les débats, les prises à parties et les invectives ne sont pas acceptés.

Extrait Sécurité des Conditions Générales de Facebook :

Vous ne publierez pas de communications commerciales sans autorisation (comme des messages indésirables) sur Facebook.

Vous n'obtiendrez pas d'informations concernant des utilisateurs ou les contenus qu'ils publient, et n'accéderez pas à Facebook à l'aide de méthodes automatisées (telles que robots, araignées, etc.) sans notre permission préalable.

Vous n'effectuerez pas de marketing à paliers multiples illégal, tels que des systèmes pyramidaux, sur Facebook.

Vous ne demanderez pas les informations de connexion et n'accéderez pas à un compte appartenant à quelqu'un d'autre.

Vous n'intimiderez pas et n'harcèlerez pas d'autres utilisateurs.

Vous ne publierez pas de contenu incitant à la haine ou à la violence, pornographique, ou contenant de la nudité ou de la violence gratuite.

Vous n'utiliserez pas Facebook dans un but d'activité illicite, illégale, malveillante ou discriminatoire.

Vous ne permettrez pas et n'encouragerez pas les infractions à cette Déclaration ou à nos politiques.

Charte éditoriale



MODÉRATION

La Ville de Saint-Brice-sous-Forêt veille à la qualité des publications en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou hors-sujet, nuisent aux discussions. Elle exclut également tout propos contraire aux lois en vigueur.

Cela inclut, de façon non-exhaustive :

1. Les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle.
2. Les insultes, harcèlements, affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexactes et tout propos diffamatoire concernant les personnes ou les organisations.
3. Tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement.
4. Tout message contraire aux droits d'auteur ou aux droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image et au respect de la vie privée, ou qui enfreindrait toutes autres dispositions législatives ou réglementaires en vigueur.
5. Toute attaque personnelle à l'égard de femmes et d'hommes politiques, tout propos ou débat politique ou religieux.
6. Les invectives, propos agressifs, méprisants, péremptaires ou, de façon générale, tout propos attentatoires aux participants.
7. Toute utilisation de la Page à des fins publicitaires ou commerciales.
8. La mention de coordonnées ou de lien hypertextes inappropriés.
9. Les contenus de sites web accessibles uniquement par abonnement payant.
10. Tout message hors sujet.

Les participants sont également invités à respecter les conventions suivantes :

1. Avant de poster un commentaire, vérifiez s'il correspond bien au sujet de discussion.
2. Si vous répondez à un commentaire, indiquez le nom du contributeur auquel vous répondez ou citez le texte original pour être sûr d'être bien compris.
3. Citez vos références.
4. N'utilisez pas les MAJUSCULES qui sont considérées comme un hurlement.
5. Comme pour tous les espaces de discussion virtuels, vos propos publiés sur cette page Facebook sont accessibles à tous. Tenez-en compte.
6. Respectez le débat, respectez votre lecteur : ne faites pas de copier/coller d'argumentaires tout faits, c'est votre avis et votre avis seul qui doit s'exprimer.
7. Vérifiez la source des informations que vous postez afin d'éviter la désinformation et les rumeurs. En cas de doute, certains sites spécialisés comme www.hoaxbuster.com vous aideront à repérer les hoax (canulars du web).

Charte éditoriale



8. Prenez garde à ne pas perdre votre temps à engager le débat avec des trolls. Un « troll » est un individu qui persiste à lancer des discussions sur des sujets qui fâchent ou à semer la zizanie entre les participants.
9. Si votre commentaire est retiré du mur pour des raisons déontologiques, il est inutile de proposer une nouvelle fois la même contribution, de faire du « junk mail », du « chainmail », du « troll »... Les messages seront systématiquement enlevés.
10. La Page « J'aime » de Saint-Brice-sous-Forêt est ouverte au grand public. Par prudence, il est déconseillé de livrer trop d'informations personnelles. Les contributions dévoilant des coordonnées personnelles (courriel, adresse postale, téléphone...) seront rejetées. Utilisez la messagerie interne de Facebook pour communiquer.

ATTENTION : Paramètres de confidentialité

Lorsque vous publiez sur Facebook – contenu textuel, images – tout est visible par l'ensemble de la communauté Facebook. De plus, chaque publication apparaît dans le fil d'actualités de vos amis.

Pour gérer cette visibilité, il est possible de modifier les paramètres de confidentialité. Vous pouvez faire en sorte que certaines personnes voient certaines publications et d'autres pas en créant des groupes au sein vos amis et en activant le paramètre lors de la publication.

Exemple : certain de vos amis ont le statut « amis » et d'autres ont le statut « amis proches ». Quand vous publiez des photos, si vous sélectionnez le paramètre de visibilité « amis proches uniquement », seuls vos amis ayant ce statut pourront avoir accès à vos images. Il est possible de faire cette manipulation pour toutes les publications en modifiant à chaque fois les paramètres de confidentialité.

